

# JVD

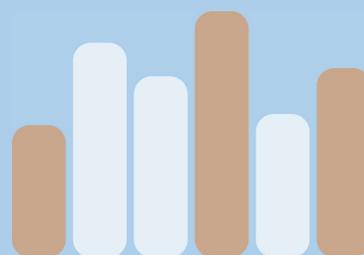
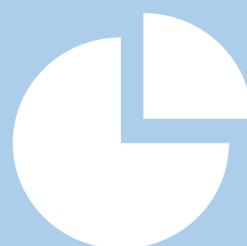
## JE VIS À DIVONNE-LES-BAINS

[www.divonnelesbains.fr](http://www.divonnelesbains.fr)

Magazine de la ville

# #138

Hors série mars 2022



## Tout savoir sur le budget 2022



sécurité

dynamisme

tourisme

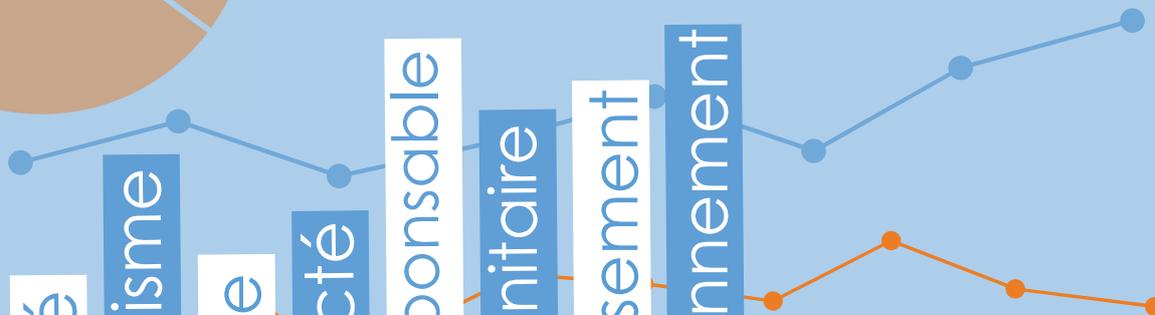
connecté

éccoresponsable

crise sanitaire

investissement

fonctionnement





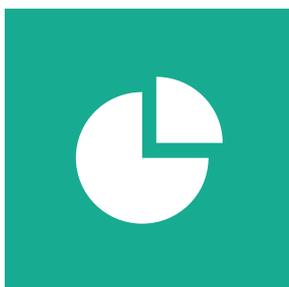
**3** ÉDITO



**4** DOSSIER



**6** GRANDS PROJETS



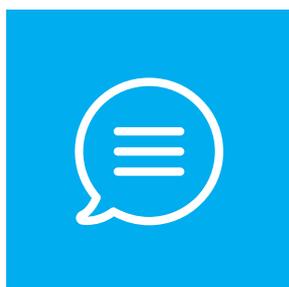
**10** LES CHIFFRES



**12** BUDGETS ANNEXES



**14** DIVONNE-LES-BAINS  
EN CHIFFRES



**15** LIBRE EXPRESSION

---

**Directeur de la publication :** Vincent SCATTOLIN. | **Rédacteur en chef :** Stéphane GAUTHIER. | **Rédaction :** Estelle VOISIN, Mallorie TARPIN-LYONNET, Cabinet du maire. | **Création graphique :** Mathilde DAVY, service communication. | **Impression :** Imprimerie Estimprim | Le label Imprim'vert garantit la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées et ISO 14 0001 protection de l'environnement. Papier issu de forêts gérées durablement. | Trimestriel édité à 2500 exemplaires.  
Ne pas jeter sur la voie publique.



Chères Divonnaises, Chers Divonnais,

Nous avons voulu consacrer ce numéro hors-série du « Je Vis à Divonne » sur le budget de notre commune pour l'année 2022, que nous avons voté en conseil municipal le mardi 22 mars dernier. Un numéro qui permet la plus grande transparence quant à la situation financière de la ville. Un budget qui respecte scrupuleusement nos engagements de campagne avec une stabilité de la part communale des impôts locaux, une absence de recours à l'emprunt, une maîtrise des dépenses de fonctionnement et un haut niveau d'investissement.

Il est nécessaire de repositionner la réalisation de notre budget dans la situation nationale et internationale. Nous sortons timidement d'une crise sanitaire mondiale avec un impact encore très fort sur tous les pans de la société, qui a pesé sur nos derniers budgets. Et depuis quelques semaines, le conflit armé en Ukraine entraîne des conséquences importantes sur notre économie locale avec une forte augmentation du coût des matériaux, de l'énergie et des denrées alimentaires. Et nous sommes encore loin d'en mesurer les effets sur le long terme. Cette situation se traduit par des conséquences directes sur un des principaux leviers de financement de notre budget puisque les recettes du Casino ont été divisées par deux : de 5 millions en 2019 à 2,5 millions en 2021.

Néanmoins, ce budget est un budget ambitieux qui répond à plusieurs objectifs : préparer l'avenir, accélérer la transition écologique de notre cité thermale et touristique et protéger les plus fragiles d'entre nous.

Nous avons voulu maintenir un fort niveau d'investissement pour préparer le futur de

Divonne-les-Bains. Ainsi un plan pluriannuel d'investissement nous permet de lisser dans le temps nos principaux projets que sont le réaménagement de la Grande rue pour donner un attrait encore plus fort à notre artère commerciale, le Village des Associations et la création d'une salle des fêtes au Nautique. Ces projets attendus des Divonnaises et des Divonnais seront exemplaires en matière de consommation d'énergie et d'empreinte carbone.

Un budget 2022 toujours plus écoresponsable qui accélère la transition écologique en poursuivant notre programme de plantations de 1 500 arbres, en permettant la création d'oasis de fraîcheur dans les cours de nos écoles et dans nos rues, en développant les mobilités douces et aussi à travers notre plan LED qui permettra de rénover notre éclairage public pour toujours plus d'économies.

Enfin, ce budget ambitieux assume pleinement l'identité thermale et touristique de notre ville. Les investissements aux Thermes et pour notre développement touristique en attestent. Mais ce budget est aussi un budget au plus près des besoins des Divonnaises et des Divonnais. Avec mon équipe municipale, nous avons souhaité renforcer nos services publics pour être au plus près de la réalité du terrain, notre ADN. Ce budget est également un budget construit pour ceux d'entre nous qui peuvent se retrouver dans la difficulté, avec l'augmentation du budget alloué au Centre communal d'action sociale. Les derniers jours prouvent que nous avons eu raison.

Notre budget 2022 traduit en actes nos engagements de campagne : préserver, rayonner, apaiser, connecter.

Bonne lecture !



Vincent **SCATTOLIN**

- Maire de Divonne-les-Bains
- Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex
- Vice-Président du Pôle métropolitain du Genevois français

# Le coût de la crise sanitaire

Depuis le début de la crise sanitaire qui a débuté en mars 2020, la Ville s'est mobilisée pour protéger les citoyens, commerces et associations de cette pandémie.



La Ville a distribué en nombre des masques aux Divonnais.

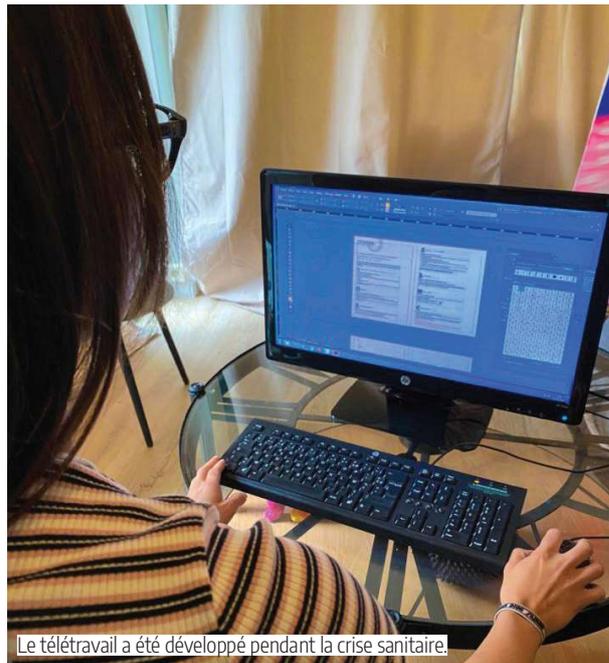
## Achat de matériel pour les Divonnais et les agents municipaux

Grâce à une action coordonnée entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Pays de Gex Agglo et la municipalité, 3 masques lavables et réutilisables pour chaque Divonnaise et Divonnais ont été distribués. Des masques supplémentaires pour les agents municipaux, pour les écoles ainsi que du matériel de protection (visières, plexiglas...) ont été financés par la ville à hauteur de **79 100€**.

Afin de garantir la sécurité sanitaire des élèves et des équipes pédagogiques, des purificateurs d'air ont été installés dans les restaurants scolaires des écoles divonnaises pour un coût de **7 300€**. Ces appareils permettent de filtrer l'air et de supprimer la circulation du virus avec un taux d'efficacité de 99%.

## Continuité des services de la Mairie

Dès le premier confinement, la ville a investi **74 000€** pour équiper ses agents municipaux de matériel informatique (ordinateurs portables, souris, claviers...) permettant à l'ensemble des services d'être joignables, de pouvoir travailler à domicile dans de bonnes conditions, pour assurer la continuité de services.



Le télétravail a été développé pendant la crise sanitaire.

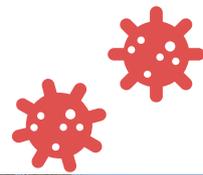


Un centre de dépistage installé à L'Esplanade du lac fin 2020.

## Centres de dépistages COVID-19

En décembre 2020, la Ville s'est associée à la campagne de la Région Auvergne-Rhône-Alpes « *Tous dépistés avant Noël* ». Un centre de dépistage antigénique a été mis en place les 18 et 19 décembre, permettant ainsi à 1 200 personnes de se faire tester gratuitement et de pouvoir profiter des fêtes de fin d'année en toute sécurité.

Depuis janvier 2022, afin de protéger les citoyens pendant une période où les cas de COVID-19 augmentaient et les protocoles sanitaires dans les écoles étaient contraignants, la municipalité en partenariat avec la Pharmacie des Bains, a mis en place un centre de dépistage de tests antigéniques, place de l'office de tourisme.



## La commune en soutien des plus fragiles

Tout au long de la crise sanitaire, le centre communal d'action sociale (CCAS) s'est mobilisé pour les personnes les plus fragiles avec notamment le maintien du service de portage de repas, un service joignable à distance pour recenser leurs besoins, des échanges téléphoniques réguliers avec les seniors par les agents du CCAS et les élus...

La ville a soutenu le personnel et les pensionnaires de l'EPHAD avec le prêt de tablettes numériques pour échanger avec leurs familles, mais aussi avec des dons de masques et de gel hydroalcoolique.



Le service de portage de repas a été maintenu durant la crise sanitaire.



Le maire Vincent Scattolin en visite chez les commerçants.

## Soutien aux commerçants

Pour soutenir les commerçants divonnais durant la crise sanitaire, un fonds d'aide de **100 000€** a été alloué. La municipalité a également réduit de 50% la redevance d'occupation du domaine public des commerçants concernés par le confinement causant une perte de recettes pour la ville de **195 000€**. Afin de redynamiser l'activité économique, des campagnes de communication ont été réalisées et ont permis aux commerçants sédentaires et à ceux des marchés d'accroître leur visibilité dans le pays de Gex mais aussi côté Suisse. En fin d'année 2021, une campagne de communication valorisant les commerçants divonnais pour les achats de Noël a été lancée sur différents canaux de communication (radio, journaux...) pour un montant de **20 000€**.



La vie associative a repris après les différents confinements.

## La ville au côté des associations

La crise sanitaire a impacté considérablement les associations. A la suite d'une consultation auprès des associations pour recenser leurs pertes financières liées à la Covid-19 (manifestations, charges...), la commune a mis en place un fonds de soutien là aussi à hauteur de **100 000€**. Il a permis aux associations de maintenir leurs équilibres budgétaires et de pouvoir reprendre leurs activités dans les meilleures conditions après la crise.



### D'IMPORTANTES PERTES DE RECETTES

- > **3 900 000€**  
de pertes sur les produits des jeux (2020 et 2021)
- > **357 900€**  
de pertes sur la taxe de séjour (2020 et 2021)
- > **195 000€**  
de pertes par rapport à l'occupation du domaine public (2020 et 2021)
- > **60 800€**  
de pertes sur les abonnements pour les commerçants du marché (2020 et 2021)



# Investir pour l'avenir

Le budget des dépenses d'investissement pour l'année 2022 s'élève à 6,8 millions d'euros, dont 2,4 millions de dépenses consacrés aux grands projets.

## Une ville apaisée pour le bien-être de tous

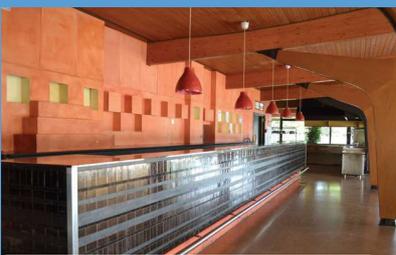
### • Caméras de surveillance

Face aux incivilités de plus en plus nombreuses sur le territoire communal, la municipalité entend développer les équipements pour les policiers municipaux, notamment au niveau du dispositif de vidéoprotection.

Actuellement, 34 caméras de surveillance sont présentes sur la commune, en 2022 ce dispositif sera renforcé avec 32 caméras supplémentaires et avec l'achat de caméras piétons et caméras thermiques. Le coût des caméras de surveillance supplémentaires est de **66 000€** et **5 000€** pour les caméras piétons et thermiques.

### • Le Nautique devient une salle polyvalente

La Ville souhaite réaliser des travaux pour transformer le restaurant Le Nautique en une salle polyvalente permettant de créer un nouveau lieu d'animation. Le coût de l'opération total est estimé à **1,2 million d'euros** et fera l'objet de demandes de subventions auprès de nos partenaires.



Le Nautique sera transformé en salle des fêtes.

### • Le Village des Associations

La ville compte actuellement 142 associations proposant de nombreuses activités variées (sportives, culturelles...).

Pour permettre à ces associations d'avoir des espaces plus grands et un lieu favorisant les échanges entre associations, membres et Divonnais, la ville lance le projet de Village des Associations pour un coût estimé à **4 millions d'euros** sur 5 ans. Ce projet débutera cette année avec le lancement des études pour l'extension du gymnase.



## Une ville écoresponsable, verte et durable



### • Programme de plantation de 1 500 arbres

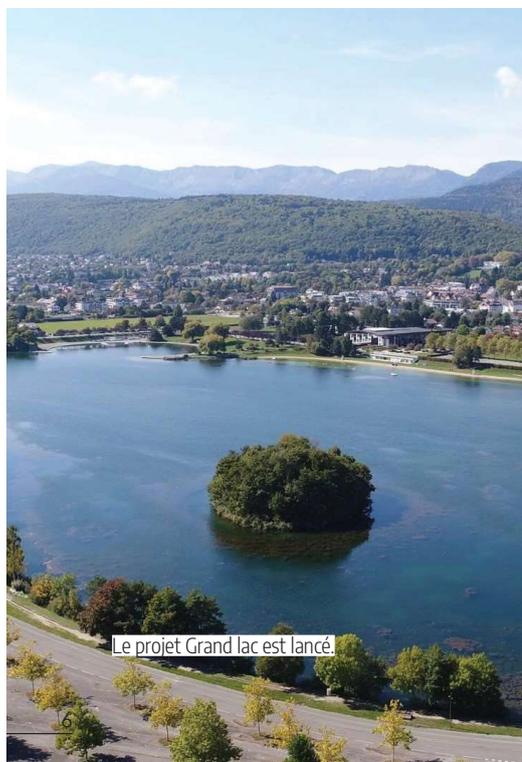
Pour lutter contre le réchauffement climatique et faire disparaître les effets des coupes liés au capricorne asiatique, replanter des arbres en ville est un objectif majeur pour la majorité municipale. La Ville s'engage à planter 1 500 arbres d'ici 2026 sur le territoire communal. Chaque année, la ville provisionne **100 000€** pour la réalisation de ce projet environnemental.



L'objectif de plantation des arbres se poursuit.

### • Obtention du label Citergie

Pour labelliser ses politiques publiques au regard de la transition écologique, la Ville de Divonne-Bains vient d'entrer dans une phase active d'obtention du label Citergie. 60 actions dans 6 domaines (planification territoriale, patrimoine, approvisionnement en eau, énergie, assainissement, déchet, mobilité, organisation interne et coopération communautaire) seront ainsi scrutées pour décrocher le fameux sésame. L'investissement est réalisé sur 3 ans, avec un coût à hauteur de **10 000€** par an pour la ville.



Le projet Grand lac est lancé.

### • Une seconde jeunesse pour le lac

Afin de faciliter la pratique sportive sur le lac et d'offrir aux promeneurs et aux touristes un aspect paysager digne d'une ville touristique et thermale, le travail sur la qualité des eaux du lac continuera avec la société AquaLéman. En 2021, 130 tonnes de mauvaises herbes ont été arrachées. Au total, **780 000€** sont investis pour la réalisation de ce projet. Soucieuse de l'amélioration du cadre de vie de ses habitants, la Ville a lancé le projet Grand lac visant à moderniser et redynamiser l'aménagement de ce lieu emblématique. Lancée par une phase de concertation auprès des Divonnais pour recueillir leurs besoins et attentes, l'opération est estimée à **1,1 million d'euros**.

### • Soutien aux mobilités douces

La Ville poursuit son engagement pour les mobilités douces avec le renforcement de la flotte de vélos électriques en libre-service. En partenariat avec le Pôle métropolitain du Genevois français et Pays de Gex Agglo, la municipalité va aussi mettre en place une station d'autopartage avec deux véhicules, un hybride et l'autre 100% électrique. En termes d'investissement, cela représente **13 000€** supplémentaires pour la flotte de vélos électriques et **41 000€** pour la mise en place de la station d'autopartage de véhicules.

### Mais aussi !

Acquisition d'un recycleur électromécanique pour le restaurant scolaire (**70 000 €**)





### Une ville dynamique et touristique

#### • Réaménagement de la Grande rue

La rénovation de la Grande rue débutera en septembre 2022. Des aménagements permettant de rendre cette artère principale de notre centre-ville plus vivante, plus apaisée, plus harmonieuse en matière de partage des modes de circulation notamment avec la création de pistes cyclables, l'effacement des trottoirs...  
Le projet est estimé à **2 200 000€ TTC** et fera l'objet de demandes de subvention.

#### • Un établissement thermal moderne et adapté

La rénovation des Thermes continuera en 2022 avec un investissement de **125 000€** par la Ville. Un engagement fort depuis 2020 permettant de refaire de ce patrimoine divonnais un établissement de référence. Depuis la première année de reprise 2020-2021, la ville a engagé un investissement de plus de **525 000€** permettant l'ouverture des Thermes et l'accueil des curistes dès la levée des règles sanitaires liées à la Covid-19. De plus, cet investissement a permis de répondre au besoin urgent de remise en état des équipements endommagés (installation d'une nouvelle chaudière, rénovation du système de ventilation, réfection du bassin de détente et du hammam).  
L'établissement a rouvert le 14 mars.



## MIKE HORN AUX GRANDS RENDEZ-VOUS DE DIVONNE

Sortir  
de sa zone  
de confort

Mardi 5 avril  
à 20h

Domaine de Divonne,  
Espace Charles-Aznavour

55€ - Billetterie :  
boutique.divonnelesbains.com  
ou à l'office de tourisme



CASINO  
DIVONNE

#### • Une programmation événementielle d'exception pour 2022

Pour marquer cette année 2022, les équipes de la ville et de l'office de tourisme vous ont concocté un programme d'animations de qualité et varié. Le 5 avril, les Grands Rendez-vous de Divonne reviennent avec comme invité d'honneur l'explorateur Mike Horn qui vous proposera une conférence sur le dépassement de soi. Début juillet, la ville accueillera sur le site de l'hippodrome le « Ça va Divonne ? Festival » avec la présence de 14 artistes de renom. Vous retrouverez également les événements incontournables tels que la fête de la musique, le 14 juillet, Gourmandiv' ou encore les festivités de Noël. Suite au réaménagement de son hall et à la création d'une petite scène, L'Esplanade du lac accueillera de nouvelles animations culturelles proposées par différentes structures et associations dans un nouvel espace de convivialité, vivant et accueillant. Un chantier important pour la ville qui a investi plus de **245 000€** et a bénéficié d'un soutien fort de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de **60 000€**.



Les vélos électriques en libre-service sont disponibles partout en ville.

## Une ville connectée

### • La prime vélo reconduite et élargie en 2022

Afin d'encourager les mobilités douces et d'agir pour le développement durable, le conseil municipal a voté la reconduction de la prime vélo, dispositif créé en 2020. Ainsi une prime de 200€ sans condition de ressources, est accordée pour l'achat d'un vélo électrique ou vélo cargo et 100 euros pour l'achat d'un vélo à propulsion humaine ou vélo pliant. Les vélos peuvent être neufs ou d'occasion, achetés auprès d'un vendeur du Pays de Gex. Entre octobre et décembre 2020, 45 Divonnais ont obtenu cette prime, et 80 en 2021. Pour la reconduction de cette prime, la ville a investi **20 000€** pour 2022.



Le retour de la navette estivale.

### • Navette estivale

Dans le but de redynamiser le tourisme et faciliter les déplacements sur le territoire de la commune pendant la période estivale, la commune, en collaboration avec une société de transport, va mettre en place une navette estivale en 2022. Elle desservira des points stratégiques de la ville pour que chacune et chacun puisse se rendre facilement dans les infrastructures divonnaises.

### • La ville se dote de nouveaux supports de communication

Pour rendre l'information plus accessible, de nouveaux supports de communication verront le jour en 2022. Le site internet sera totalement repensé et permettra aux citoyens d'accéder à des services administratifs en ligne. Il est prévu également de créer une application mobile et une nouvelle identité visuelle pour l'intégralité des supports de communication imprimés et digitaux. **60 000€** seront investis pour la création du nouveau site Internet.



Les supports de communication évolueront cette année.

# Pas d'augmentation d'impôts en 2022 !

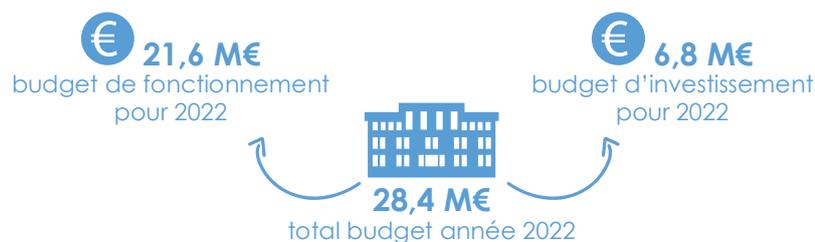
Dans la continuité de l'année 2021, le budget de 2022 permet à la collectivité de continuer à porter de nombreux projets structurants (environnement, sécurité, urbanisme, culture, thermalisme, économie...) qui vont redynamiser Divonne-les-Bains au cours des prochaines années.



Les élus du conseil municipal votent le budget.

Cette année encore, le budget est construit sans recourir à l'imposition des ménages divonnais, tout en renforçant l'offre et la qualité des services proposés aux citoyens. Un équilibre budgétaire qui vient redynamiser l'attractivité de notre cité thermale.

Le budget de 2022 s'équilibre à **28,4 millions d'euros** avec **21,6 millions** de fonctionnement et **6,8 millions** d'investissement.

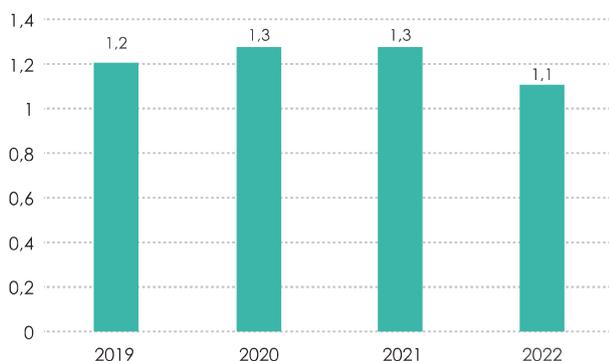


## LES ORIENTATIONS DU BUDGET

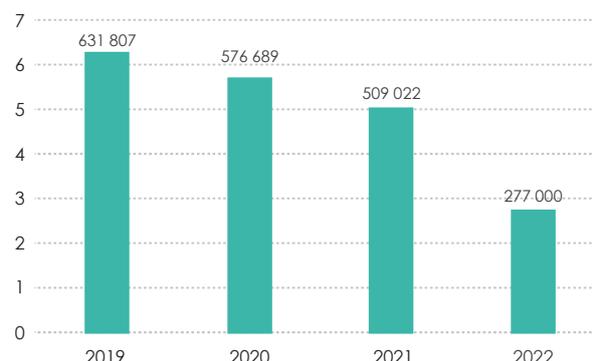
- Aucune hausse de la part locale des impôts locaux ni de recours à l'emprunt
- Poursuite du désendettement de la ville
- Poursuivre l'investissement pour la réalisation des projets du mandat (environnement, sécurité, culture, thermalisme...)

## Une gestion de la dette rigoureuse pour nous permettre d'investir pour les générations futures

Capital de la dette remboursé  
En millions d'euros



Intérêts de la dette  
En milliers d'euros

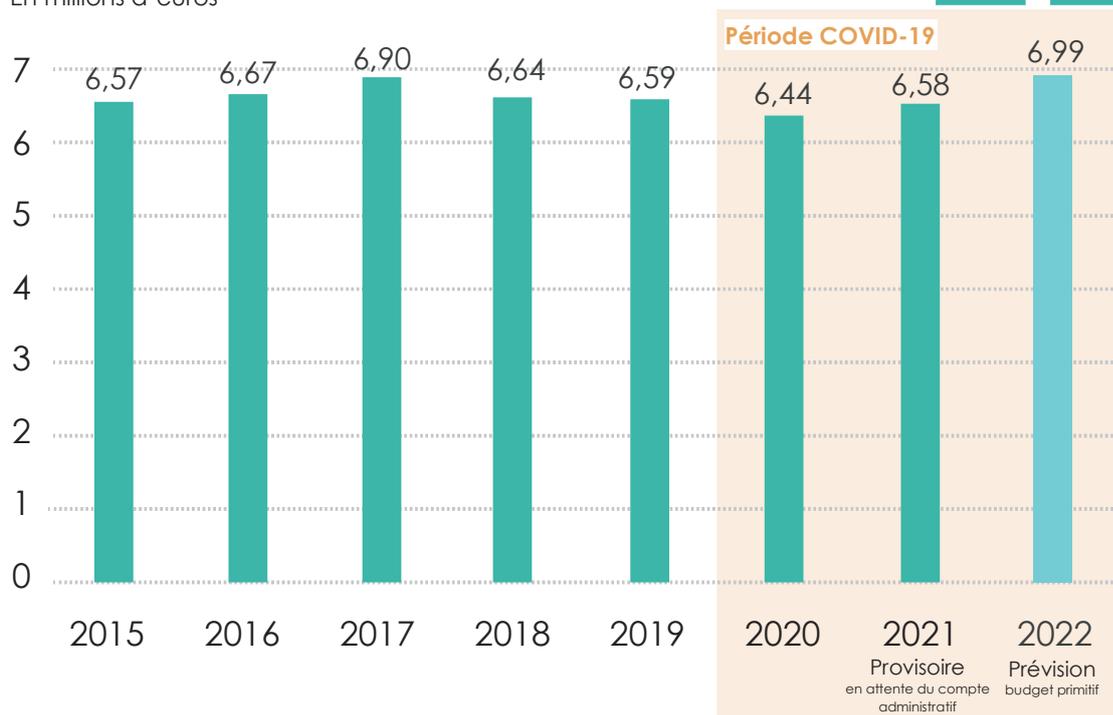


# Pour un service public de qualité

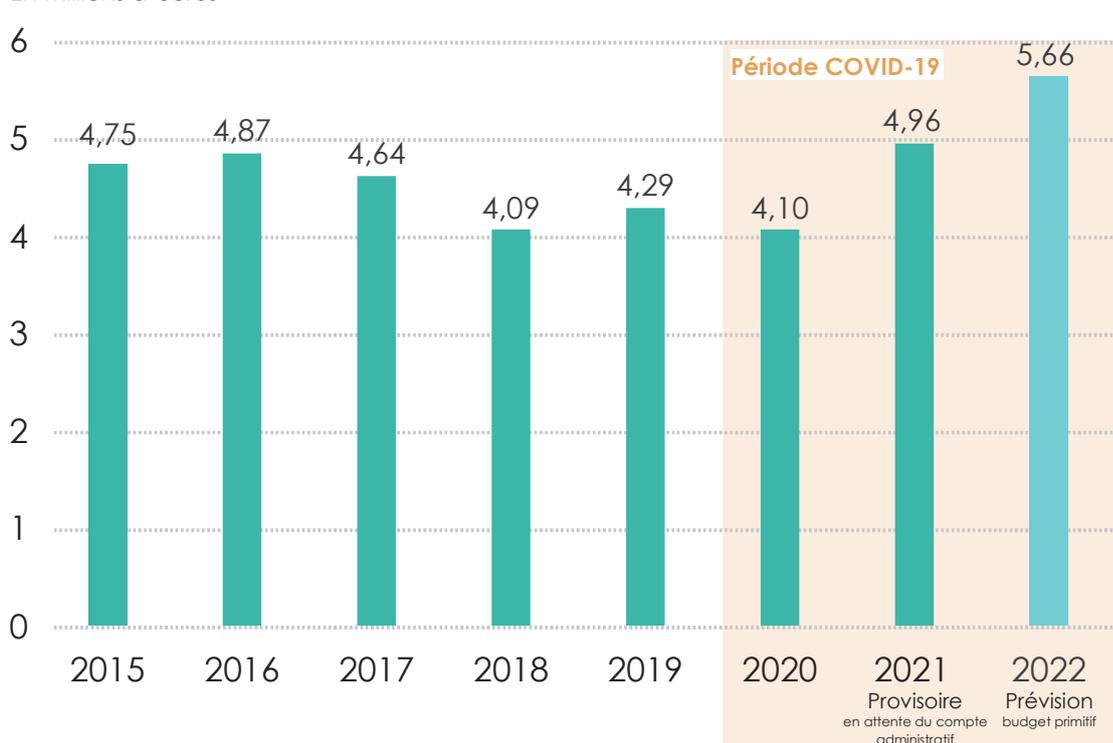
Après 2 années de crise sanitaire, le budget 2022 traduit la volonté forte de la municipalité de mettre en place de nouveaux projets autour notamment de la transition écologique, de l'aménagement pour une ville apaisée, de la sécurité des Divonnais, du tourisme et du thermalisme... Pour répondre au mieux aux attentes et besoins des citoyens, de nouveaux recrutements au sein de la collectivité ont été réalisés afin de compléter des compétences déjà existantes. La Ville et ses agents restent mobilisés pour rechercher de nouvelles économies et développer de nouvelles recettes afin de conserver les ambitions de la commune tout en améliorant le service rendu aux Divonnaises et Divonnais.



Charges de personnel  
En millions d'euros



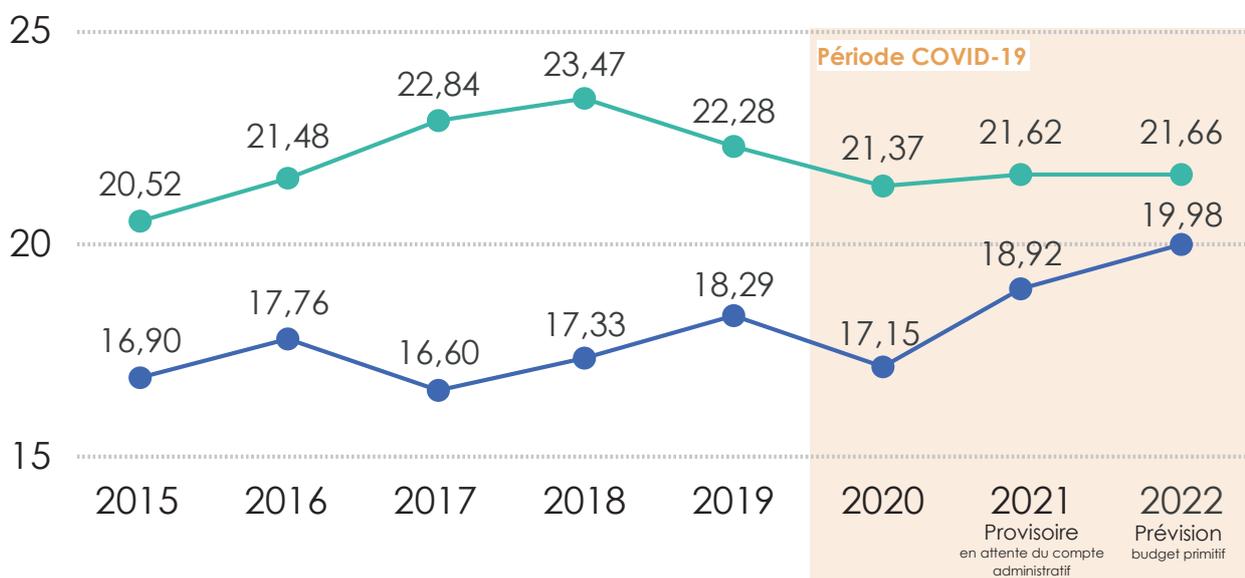
Charges à caractère général  
En millions d'euros



## Évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement

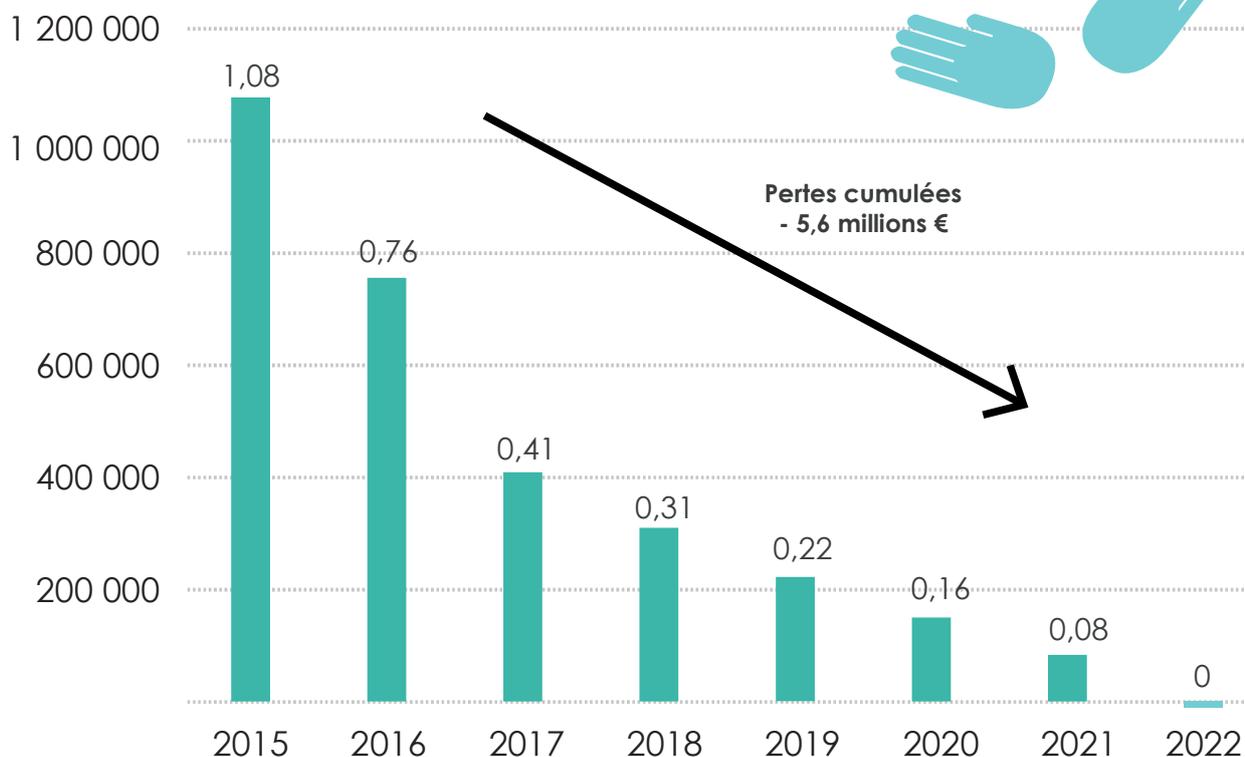
En millions d'euros

● Recettes ● Dépenses



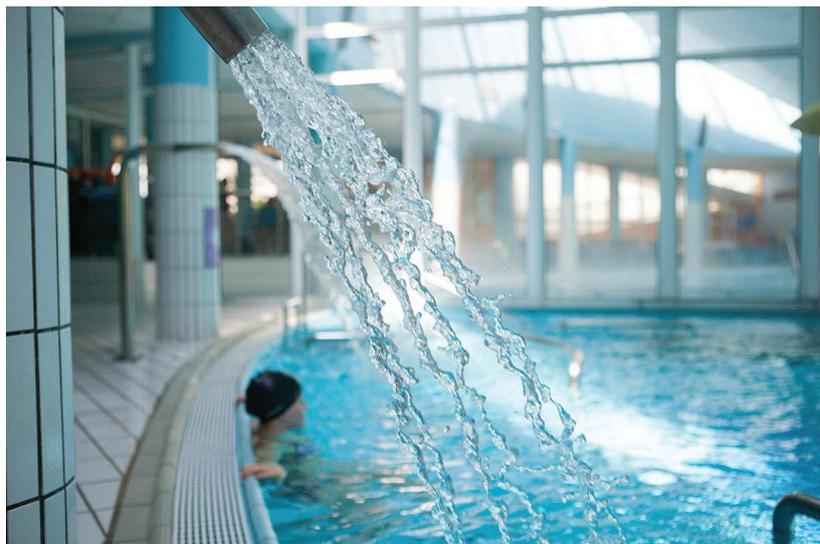
## Dotations de l'État

En millions d'euros



La dotation de l'État aux collectivités a très fortement chuté entre 2015 et 2018. Cette baisse se poursuit avec à nouveau **80 000€** en moins par rapport à 2021, pour l'exercice 2022. Depuis 2015, cela représente près de **5,6 millions d'euros** cumulés pour le budget communal.

# Les budgets annexes



## Budget

### établissement thermal

€ 1,794 M€  
dépenses de fonctionnement

€ 125 334€  
dépenses d'investissement

Après le lancement d'une étude de positionnement stratégique de l'établissement thermal, de nouveaux aménagements seront réalisés sur l'année 2022. Un investissement à hauteur de 125 000 € permettra de préparer la reprise des Thermes et de mettre en œuvre la transition énergétique et écologique du centre.

## Budget du centre culturel

### L'Esplanade du lac

€ 1,182 M€  
dépenses de fonctionnement

€ 128 100€  
dépenses d'investissement

En 2021, le hall et les locaux administratifs de L'Esplanade du lac ont été réaménagés afin de créer un lieu culturel plus convivial, vivant et accueillant. En 2022, l'aménagement du centre culturel se poursuivra avec le changement du mobilier de certains locaux, l'achat de matériels techniques pour la partie théâtre ainsi que des travaux envisagés sur le bâtiment. La saison culturelle 2022-2023 proposera un programme riche et varié avec des projets autour du spectacle vivant, du théâtre, de la musique, de la danse et du cirque.



## Budget quartier de la Gare

€ 1,032 M€  
dépenses de fonctionnement

€ 909 000€  
dépenses d'investissement



Budget des bois et forêts

€ 64 238€  
dépenses de fonctionnement

€ 27 450€  
dépenses d'investissement



Budget des baux  
et concessions

€ 63 769€  
dépenses de fonctionnement

€ 20 704€  
dépenses d'investissement



Budget des activités de loisirs  
équestres et golf  
de l'hippodrome

€ 333 900€  
dépenses de fonctionnement

€ 92 200€  
dépenses d'investissement

Des travaux de remises aux normes du bâtiment (électricité...) sont prévus en 2022 à hauteur de 92 200€.



Budget piscine et plage

€ 812 165€  
dépenses de fonctionnement

€ 95 000€  
dépenses d'investissement

Des crédits pour des travaux d'investissement sur le centre nautique sont prévus à hauteur de 45 000€.

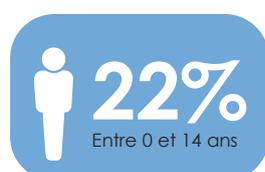
# Divonne-les-Bains en chiffres

Située à 15km de Genève, à 20 minutes des stations de ski, Divonne-les-Bains bénéficie d'une situation privilégiée. Internationale, la Ville compte plus de 90 nationalités différentes parmi ses 10 190 habitants. Ville d'eau, son cadre et ses activités de loisirs en font une station touristique et thermale où il fait bon vivre.

Au cœur d'un environnement préservé, entre la chaîne du Jura et le Lac Léman, Divonne-les-Bains offre tous les avantages d'une petite ville dynamique tout en conservant l'ambiance familiale qui fait son charme.

## 10 190

habitants (dont 6 331 électeurs)



## 1 161

enfants scolarisés dans les établissements publics



## 142

associations



\*auxquels s'ajoutent les mises à disposition des locaux, matériels...

en **2022**,

## 160

employés communaux permanents



## 30

animateurs scolaires



# LIBRE EXPRESSION



Expression des groupes d'élus représentés  
au Conseil municipal de la Ville de Divonne-les-Bains

## LISTE MAJORITAIRE « DIVONNE-LES-BAINS NATURELLEMENT »

### **Budget exemplaire, promesses tenues !**

Notre équipe municipale est fière de vous présenter ce budget pour l'année 2022 qui permet d'**accélérer la transition écologique** de Divonne-les-Bains avec le plan de 1 500 plantations d'arbres et l'engagement dans le label Cit'ergie, de **garantir votre sécurité** en augmentant le budget de la police municipale et l'achat de 32 nouvelles caméras de vidéo-protection, de **faire rayonner la ville** en rénovant la Grande rue et les Thermes et en augmentant l'offre culturelle, ou encore de bâtir une **ville connectée**, dotée de nouveaux outils de communication.

**Nous tenons nos engagements** de faire de Divonne-les-Bains une ville toujours plus préservée, apaisée, rayonnante et connectée, le tout **sans hausse d'impôt**, ni de recours à l'emprunt et toujours dans **l'écoute et la concertation**.

#### **Suivez nous sur les réseaux sociaux :**

Facebook : Divonne-les-Bains, naturellement  
Instagram : dlb\_naturellement

## LISTE MINORITAIRE « UNIS POUR DIVONNE-LES-BAINS »

### **Gouverner c'est prévoir et c'est choisir !**

Comme le projet de la gare a du plomb dans l'aile au vu des recours juridiques lancés par les associations citoyennes, et que la majorité / Urbanera campent sur leurs positions sans réelles négociations, d'autres projets sont évoqués. Nous en avons les moyens : 2,7M€ d'excédents générés en 2021 (!). Mais où sont la cohérence et la concertation avec les Divonnais ?

- **Les thermes** sont **soi-disant une priorité mais on investit à minima** (le récent audit préconiserait 2,7 M€, ce sera à peine le tiers). Pas de quoi changer d'image et attirer les nouveaux partenaires dont nous avons pourtant besoin.
- **Transition écologique** : des mesurette (prime vélo, au-

to-partage de...1 voiture !), appréciables, mais aucune visibilité sur **la rénovation thermique des bâtiments** qui est LE gros chantier. Nous attendons aussi un vrai plan sur les pistes cyclables.

- **La piscine** nous coûte plus de 500K€ par an et part en lambeaux. **Il nous faut un plan de rénovation-extension beaucoup plus rapidement.**
- **L'extension du gymnase doit être redéfinie avec les associations** avant de dépenser sans compter (>3 M€).
- **La rénovation de la Grande Rue fait consensus** ; on se console comme on peut !

## LISTE MINORITAIRE « DIVONNE POUR VOUS »

### **Budget : un joli conte mais le compte n'y est pas pour Les Divonnais**

#### **Repères :**

Budget : 20 M Euros / an. Recettes > dépenses  
=> **Réserve accumulée de 7 M Euros**

#### **Avec ces marges, il est urgent d'agir !**

Village des associations, protection des sources, rénovation du Nautique, isoler les bâtiments de la ville sont des mots. Ni concertation, ni chiffrage précis à ce jour malgré nos questions.

#### **Quelques priorités affichées :**

**Ville verte** : les actions sont plus de la Comm qu'une vraie politique. Exemple : 100 KE pour des nouveaux arbres, et combien d'arbres abattus ?

**Ville apaisée** : les solidarités sont en hausse de 11 KE seulement. Pas de nouveaux logements communaux. Augmentation d'impôts de 3,4 % pour tous y compris les salariés en Euros (professeurs, nounous...)

**Ville dynamique** : avec 2,7 M Euros de travaux à faire, les thermes méritent mieux qu'une simple étude stratégique à 40 KE seulement. Aucun budget pour le château ni pour développer les compétitions de sport en vue des JO 2024.

amaury.guibert@divonne.fr

# Ville de Divonne-les-Bains

à suivre sur :  
[www.divonnelesbains.fr](http://www.divonnelesbains.fr)



et bientôt sur Twitter !

